

Monsieur Jean-Michel Blanquer  
Ministre de l'Éducation Nationale  
Hôtel de Rochechouart  
110 rue de Grenelle  
750007 Paris

s/c de Monsieur le Recteur de l'académie de Rennes

Objet : Organisation de l'annulation de la session d'épreuves dites « E3C » de janvier par les enseignants dans les lycées à l'échelle du département d'Ille et Vilaine.

Monsieur le Ministre,

De nombreux personnels de l'Éducation Nationale d'Ille et Vilaine combattent depuis bientôt un an et demi les réformes brutales que vous imposez à notre institution, au sens de notre métier et à nos conditions de travail. Cette lutte est organisée à l'échelle du département d'Ille et Vilaine : nous sommes en effet plus de 300 personnels auto-organisés présents dans toutes les zones géographiques du département et à tous les degrés, coordonnés par une « mailing-liste » et de très régulières Assemblées Générales dans le cadre de ce Collectif, soutenus par de nombreux parents d'élèves. Le but de cette organisation est unique : faire échouer vos réformes contre lesquelles nous sommes activement mobilisés, cette hostilité envers vos réformes étant de plus très largement partagée par nos collègues non-membres de ce Collectif, mais qui nous font confiance (une lutte longue contre votre politique nous ayant rapproché) et suivent pour beaucoup les initiatives que nous lançons.

Cette lutte va s'incarner le mois prochain dans l'échec de la première échéance du nouveau Baccalauréat que vous tentez de nous imposer, les « Épreuves Communes de Contrôle Continu » en particulier dans les disciplines LVA/LVB, Histoire-Géographie au lycée général et en Mathématique au lycée technologique.

Tous les très nombreux professeurs avec qui nous avons échangé lors de nos tournées dans tous les lycées du département ont exprimé à minima leurs inquiétudes et leur désaccord quant au principe de ces épreuves qui ne répondent ni à leur souci d'équité, ni à leurs exigences pédagogiques.

Nous savons tous, en tant que professionnels attachés à la valeur des diplômes auxquels nous préparons nos élèves, qu'un de vos objectifs est de détruire celui du baccalauréat, premier diplôme de l'enseignement supérieur.

Nous n'avons jamais rencontré un seul professeur qui nous a déclaré considérer comme « tenu » votre engagement d'après lequel l'organisation des établissements durant cette année scolaire ne sera pas affectée et les conditions de travail des élèves et des personnels ne seront pas mises à mal.

La note de la DGESCO récemment diffusée sur la mise en œuvre des épreuves communes de contrôle continu (E3C) contredit strictement tous vos discours à ce sujet et renforce, si c'était encore possible, la conviction que votre parole n'a aucune valeur, que vous êtes bel et bien la dernière personne à qui un personnel de l'Éducation Nationale accorderait sa « confiance ».

Cette note confirme également un calendrier des épreuves de bac réparties sur deux années, de janvier au mois de juin de l'année suivante et dessine un véritable parcours de combattant pour les élèves (en classe de 1ère, ils passeront 5 épreuves d'E3C et 2 épreuves du baccalauréat de français entre mai et juin!). En refusant un cadrage national ou même académique pour l'organisation des épreuves, est confirmée la volonté de renvoyer au local le cadre de l'examen, laissant chaque établissement décider de l'organisation des épreuves (choix des sujets, des dates, des conditions de passage...). La responsabilité que vous porterez si nous ne vous faisons pas échouer dans l'application de vos réformes, serait (entre autres) la destruction du caractère national du Baccalauréat, bénéficiant d'un sujet, d'une date et heure de passation et d'une harmonisation des corrections nationales.

Si la note de la DGESCO affirme que « l'évaluation des élèves ne doit pas donner lieu à des périodes successives de bachotage », comment faire autrement vu la lourdeur des programmes, le peu de temps pour les mener à bien quand il faut en plus entraîner les élèves aux épreuves et trouver le moyen de les évaluer pour la partie contrôle

continu composée de la moyenne du bulletin ? Nous rejetons ce système qui nous amène à évaluer plus qu'à former et qui limite la liberté pédagogique par la standardisation obligatoire des progressions.

- Alors que certaines de ces épreuves sont prévues dès le mois de janvier, les banques de sujets nous parviennent tout juste, aucune consigne sérieuse concernant les critères d'évaluation n'ayant été donnée au niveau national, aucun corrigé n'étant prévu avec ces sujets, seulement quelques grilles de compétences bien souvent illisibles.

- Les sujets des épreuves d'E3C « peuvent être choisis par classe ou par créneaux de convocation » ce qui ne permet pas de garantir l'équité entre les candidats.

- L'organisation de la passation de ces épreuves dans les conditions d'examen n'est pas requise (un élève par table, des tables étiquetées, deux surveillants par salle, un créneau horaire commun à tous les élèves, un sujet commun à tous les candidats...).

- Il n'est prévu aucune décharge, ni aucune indemnisation pour les correcteurs, alors même que ce sont des copies d'examen. Toutes les épreuves du baccalauréat doivent être indemnisées, les textes réglementaires existent pour cela (arrêté du 13 avril 2012). Les professeurs, déjà surchargés de travail compte tenu des changements de programme, de la 2ème heure supplémentaire imposable et du nombre accru de classes en responsabilité dans certaines disciplines n'envisagent pas de choisir les sujets, d'harmoniser les corrections et de corriger les copies d'examen tout en assurant leurs missions d'enseignement. La correction doit être dématérialisée alors que les établissements ne sont pas suffisamment pourvus en postes informatiques connectés pour leur permettre de corriger sur leur lieu de travail.

- Les professeurs de lycées se sentent broyés par vos injonctions, méprisés par vos discours. Le syndrome du « Burn-out » illustrant le mieux l'ambiance dans les salles de professeurs depuis cette rentrée qui a vu une spectaculaire dégradation de nos conditions de travail sous l'effet de vos attaques violentes.

Pour toutes ces raisons, nous maintenons notre revendication d'abrogation totale de la réforme du baccalauréat (et de vos autres réformes) et, de façon transitoire, organisons l'annulation de la première session des « E3C ».

Considérant les conditions prévues pour l'organisation des E3C, nous refusons en l'état d'être associés à une telle entreprise, nous convainquons nos collègues de partager ce refus et de s'organiser avec nous, nous préparons la grève ainsi que tous les types de perturbation de cette session qui nous seront possibles.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre profond dévouement au service public d'Éducation et dans notre combativité irréductible contre l'ensemble de vos réformes dans l'Éducation.

Le Collectif CRBMU 35

